Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 056-215601311-20260321-112026-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de Pontivy
Commune de Meslan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars, à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meslan, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastine WACRENIER, Maire.

Date de convocation : 17 mars 2026

Présents : Sébastien WACRENIER, Daniel HENAFF, Laëtitia ROYANT, Ange LE LAN, Chantal PICARDA, Sylviane ROUYER, Nicolas HALOPEAU, Olivier EVANNO, Ann-Gaëlle LAUNAY, Véronique TURRINI, Nicolas DEL SORDO, Pierre-Ange LE FRAPPER, Pauline MASSCHELEIN, Xavier COMBE.

Absents excusés : Karine LE COURT ayant donné procuration à Nicolas HALOPEAU.

Absents :

Secrétaire de séance : Pauline MASSCHELEIN

Membres en exercice	15
Membres présents	14
Membres votants	15

DELIBERATION 2026-11

ELECTION DES ADJOINTS

***VU** les articles L.2122-4 et L.2122-7-2 du CGCT.*

Monsieur Le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si après deux tours, de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Le conseil municipal décide de laisser 5 minutes pour le dépôt de listes auprès de Monsieur Le Maire. Les listes doivent comporter autant de conseillers municipaux que de postes d'adjoint à désigner. Monsieur Le Maire vérifie la recevabilité juridique des listes déposées.

Une liste est déposée, la liste de Daniel HENAFF :

1ère adjoint : Daniel HENAFF

2ème adjointe Laëtita ROYANT

3ème adjoint Ange LE LAN

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 056-215601311-20260321-112026-DE

Elle est jugée recevable pour Monsieur Le Maire.

1er tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	1
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c-d]	14
f. Majorité absolue	8

Résultats :

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Daniel HENAFF	14	Quatorze

La liste déposée par Daniel HENAFF est élue au premier tour de scrutin :

1ère adjoint : Daniel HENAFF

2ème adjointe Laëtita ROYANT

3ème adjoint Ange LE LAN

Fait le 23 mars 2026 à Meslan

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,

Sébastien WACRENIER

La secrétaire de séance,

Pauline MASSCHELEIN